BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 356

16 – CHARENTE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULÊME

Ventes et cessions

524 232 154 RCS Angoulême.
LABOFFICE.
Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
Capital : 660838.00 EUR.
Adresse : 126, Rue de Périgueux, 16000 Angoulême.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : LABOffice Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 660.838 € Siège social : 126 rue de Périgueux-16000 ANGOULEME 524 232 154 RCS ANGOULEME SPFPL Pierre Casasnovas Société de participations financières de professions libérales de Biologistes Médicaux par Actions Simplifiée au capital de 465.303 euros Siège social : 887, route de Périgueux -16410 Garat 799 338 876 RCS Angoulême _____ AVIS DE PROJETS DE FUSIONS AU BODACC Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 23 novembre 2022, déposé au greffe du tribunal de commerce d'Angoulême, le 24 novembre 2022, les sociétés LABOffice et SPFPL Pierre Casasnovas, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la SPFPL Pierre Casasnovas par la société LABOffice, régi par les articles L.236-1 et suivants du Code de commerce, aux termes duquel la SPFPL Pierre Casasnovas ferait apport à la société LABOffice de la totalité de son actif contre la prise en charge de la totalité de son passif, évalués comme suit : L'actif apporté étant évalué à un montant de 1.671.394,95€ et le passif pris en charge s'élevant à 160.973,95 € l'actif net apporté par la SPFPL Pierre Casasnovas s'établit à un montant de 1.510.421,00 €. La fusion prendrait effet rétroactivement à compter du 1er janvier 2022. Le rapport d'échange a été conventionnellement arrêté entre les parties comme suit : Valorisation de la Société Absorbée : 1.510.421 € Valeur unitaire d'une action de la Société Absorbée : 2,64 € (arrondi) Valeur unitaire d'une part sociale de la Société Absorbante : 23,05 € Soit nombre de parts sociales de la Société Absorbante à créer 65.529 En vue de rémunérer les apports effectués par la SPFPL Pierre Casasnovas, la société LABOffice procèderait donc à une augmentation de capital d'un montant total de 65.529 €, par l'émission de 65.529 parts sociales nouvelles d'un montant d'un euro chacune, entièrement libérées, assorties d'une prime de fusion globale de 1.444.892 €. La Société Absorbée est propriétaire de 65.529 parts sociales de la Société Absorbante, si la Fusion se réalise, cette dernière recevra ses propres parts sociales. En conséquence, la Société Absorbante procèdera immédiatement après l'augmentation de capital susvisée à une

réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale des 65.529 parts sociales antérieurement détenues par la Société Absorbée, soit 65.529 €. Pour avis..

